



RAJUSTEMENT SALARIAL LIÉ À LA CROISSANCE DU PIB

UN GAIN ADDITIONNEL POUR LES 500 000 EMPLOYÉS DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Ce matin, Statistique Canada a confirmé que l'économie du Québec a connu une croissance de 4,7 % en 2011. Cette annonce officielle apporte avec elle un peu d'air frais pour les 500 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic. En effet, ce niveau de croissance leur permet de profiter d'un rajustement salarial de 0,5 %, rétroactif à avril 2012. Les administrations des réseaux ont maintenant 60 jours pour verser ce rajustement.



Dans un contexte où l'économie tarde à revenir à une croissance solide et où les finances publiques sont sous tension, comment est-il possible de parler de rajustement salarial lié au « partage de l'enrichissement collectif » ? Rappelons d'abord que la clause de rajustement au PIB, négociée par le gouvernement avec ses employés, s'appuie sur les prédictions de croissance économique qui avaient cours lors de la dernière négociation du secteur public. Confrontés aux contraintes du plan de retour à l'équilibre budgétaire élaboré par le ministère des Finances à l'automne 2009, les employés de l'État avaient accepté des augmentations de salaire restreintes. Leur frugalité salariale compte pour une bonne part des sacrifices associés à l'austérité budgétaire des dernières années. En échange, le gouvernement avait accepté de bonifier les salaires dans l'éventualité où l'économie se portait mieux que ce qu'il avait prévu.

Nous constatons aujourd'hui que la croissance cumulative du PIB au Québec a dépassé de plus de 1 point de pourcentage les attentes du gouvernement. En effet, malgré le ralentissement actuel, le Québec est l'une des provinces dont l'économie a le mieux performé depuis la crise. Les données officielles démontrent une croissance cumulative de 9,2 %, alors que le ministère des Finances avait planifié 8,3 % lors de la signature des conventions.

L'application de cette clause n'entraînera pas d'impact négatif sur la capacité du gouvernement à boucler le budget de l'année en cours. En effet, lors du dernier budget, le ministre Bachand avait déjà prévu 142 millions de dollars à cette fin. De plus, il faut souligner que les revenus du gouvernement du Québec sont de plus d'un milliard de plus que ce qu'il avait prévu lors de l'élaboration de son plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Malgré ce rajustement salarial, les 500 000 employés qui consacrent leur vie au bien-être et au développement des citoyennes et des citoyens continueront à accumuler un retard salarial par rapport à leurs collègues du privé. En effet, les augmentations reçues depuis 3 ans, incluant ce rajustement salarial, s'élèvent à 2,75 %, alors que le coût de la vie a augmenté de plus de 5,5 % sur cette période.

« Le rajustement salarial relié à la croissance économique que les employés de l'État viennent d'obtenir est plus que mérité », croit Louise Chabot, présidente de la CSQ. « Ces derniers ne peuvent pas indéfiniment tenir à bout de bras la qualité et l'accessibilité des services publics. Il faut que le gouvernement tourne le dos à l'austérité et donne à ces employés la reconnaissance nécessaire et les moyens d'offrir les services et les programmes sociaux que les Québécoises et les Québécois apprécient tant ».

Mardi le 20 novembre 2012